

DECLARATION DE REVENU

1. Personnes adultes vivant en ménage commun avec l'enfant

Personne 1 : nom, prénom	M. / Mme *
Personne 2 : nom, prénom	Mme / M.*
Adresse du ménage où vit l'enfant	

* biffer ce qui ne convient pas

2. Enfants à charge vivant dans le ménage (jusqu'à 25 ans révolus)

Nom et prénom	Date de naissance	Placé dans le réseau RÉAjy	Si oui, nom de la structure d'accueil
		oui / non	
		oui / non	
		oui / non	
		oui / non	

3. Revenus

Nous acceptons le tarif maximum (revenu annuel brut cumulé de + 170'000 Fr.)
(joindre obligatoirement une attestation de l'employeur avec profession et pourcentage de travail)

Nous déclarons le revenu ci-dessous.

Les deux adultes vivant en ménage commun avec l'enfant(s) placé(s) doivent déclarer leurs revenus

Revenus du ménage	Personne 1	Personne 2
1. Salaire mensuel brut sans allocations familiales (Pour les indépendants, le salaire est remplacé par le compte d'exploitation de l'année précédente, à fournir avec le récapitulatif de la dernière décision de taxation, pour autant qu'elle n'ait pas plus de 2 ans. Le calcul est majoré de 15%.) 13 ^{ème} salaire oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> 13 ^{ème} salaire oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
2. Taux d'activité en %
3. Gratifications, rentes, bonus, prestations supplémentaires de l'employeur, autre
4. Rentes et prestations sociales (AVS, AI, PC Familles, etc.)
5. Pension(s) alimentaire(s) reçue(s)
6. – Pension(s) alimentaire(s) payée(s) (en déduction)
Total des revenus

A ce document, merci de joindre les documents justificatifs (fiches de salaires, pensions, etc.).

Autres financeurs (organismes sociaux) : précisez lequel.....

Le(s) parent(s) certifie(nt) que tous leurs revenus figurent sur ce document. Toute modification éventuelle de revenus sera immédiatement annoncée et prise en compte le mois suivant l'annonce.

Lieu et date :

Signature personne 1 :

Signature personne 2 :